



Taux actuels de retard de croissance: 7.6% d'émaciation: 29.6% Proportion souffrant d'insuffisance pondérale: 15.7%

Source: Gouvernement ivoirien (DHS et MICS, 2012)

Bons résultats

- Côte d'Ivoire : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Programme national de développement Tome I Diagnostic stratégique) accorde une grande importance à la nutrition.
- Côte d'Ivoire : ce pays a créé une ligne budgétaire distincte pour la nutrition, rendant possible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Côte d'Ivoire : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2016.
- Côte d'Ivoire : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire et a distribué deux fortes doses de supplément en vitamine A à 99% des enfants en 2014.
- Côte d'Ivoire : 90.6% des femmes de 15 à 49 ans ont été vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2012.
- Côte d'Ivoire : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est bon.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (5.34% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Côte d'Ivoire : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (7.3% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Côte d'Ivoire : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des droits économiques et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (22.5% en 2015) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Côte d'Ivoire : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.
- Le taux d'enregistrement des naissances (65% en 2011-2012) est faible, freinant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.

Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	5.34%	2014	21er
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ¹	7.3%	2014	38e
Politiques			
Accès à la terre (sécurité foncière) ²	Moyen	2014	33e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ²	Moyen	2013	37e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	65%	2011-2012	21er
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ²	Médiocre	2016	8e ex aequo
Lois			
Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ²	Moyen	2014	8e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ³	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ³	Dans la loi, pas dans la pratique	2011	7e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (Abuja) et l'agriculture (Maputo) ● >=75% <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

³ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Oui	2015	1er ex aequo
Politiques			
Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	99%	2014	2e ex aequo
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2010	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	81.9%	2015	16e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	22.5%	2015	30e
Visites médicales pour les femmes enceintes	90.6%	2012	25e ex aequo
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Grande	2016 - 2020	14e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2016	1er ex aequo
Lois			
Consécration du CICS ² dans le droit interne ²	Largement consacre dans le droit	2016	15e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

^ Code international de commercialisation des substituts du lait maternel